

# Reportage et interview au journal du soir

## L'exceptionnel coup de projecteur de France 3 Bretagne



Gros titre et photo, en ouverture du journal du soir; images du rassemblement des conciliateurs à la cour d'appel de Rennes le matin même ; rediffusion en illustration d'un excellent reportage de terrain, tourné en 2016 à Rennes et dans le nord Finistère, expliquant, mieux que tout long discours, le rôle des

conciliateurs ; interview du président de l'association des conciliateurs de la cour d'appel de Rennes en direct sur le plateau ; coordonnées du site internet de Conciliateur de France incrustée en toile de fond et signature de reportage.

France 3 Bretagne a proposé une promotion tout à fait exceptionnelle de la conciliation de justice dans son journal des actualités du soir en Bretagne mardi 27 mars. Manière de saluer et d'amplifier à l'antenne les 40 ans de la conciliation de justice que célébraient précisément les conciliateurs ce même jour au Parlement de Bretagne, siège de la cour d'appel bretonne.

Régler les litiges du quotidien sans passer par le tribunal et gratuitement, c'est le rôle de la conciliation de justice. « **Un art du compromis qui passe par l'engagement de ces conciliateurs bénévoles** ». Ils sont 174 en tout en Bretagne, mais il en faudrait plus de ces bénévoles annonce d'emblée **Éric PINAULT**, le présentateur en évoquant la réunion, le matin même, des conciliateurs de Bretagne et de Loire-Atlantique au Parlement de Bretagne à Rennes. « **Dans le cadre d'une quinzaine de la conciliation**, détaille France 3, **le ministère de la justice et l'association des**

**Christian PONSARD Avocat Général, Marie-Pierre**



**ROLLAND Secrétaire Générale et Raymonde LETOURNEUR BAFFERT magistrate coordinatrice à la Première Présidence**

conciliateurs de justice de la cour d'appel de Rennes lancent un appel pour susciter de nouvelles vocations. Cela coïncide avec les 40 ans de l'introduction de cette démarche de règlement amiable des litiges ».

Éviter la case tribunal. C'est l'objectif de ce jeune justiciable en se rendant dans la maison de quartier de Rennes devant le triple conciliateur de justice. À ses côtés sa propriétaire qui lui réclame 1500 € de charges locatives impayées.



Christian PRADIER conciliateur à Rennes

### Reportages à Rennes et en nord Finistère

« Je vous propose un échéancier de 12 mois, démarrage en mars » propose le conciliateur Christian PRADIER. « On est tous les deux d'accord » répond d'emblée la propriétaire. « L'art du compromis » reprend le reporter. **C'est toute la mission de ce bénévole conciliateur de justice** ». Christian PRADIER examine une centaine de litiges par an. Des impayés, des conflits de voisinage ou de consommation. Rapide, gratuite, la conciliation aboutit dans au moins un cas sur deux.

### Un moyen efficace de désengorger les tribunaux

« On se dit que si nous n'avions pas été là, la personne qui était devant nous et qui nous avait



Joël PRIETZ conciliateur à Brest

sollicité n'aurait pas eu gain de cause. C'est pour cela, témoigne le conciliateur, que l'on a une satisfaction importante globalement ».

Martine, dans le Nord Finistère accueille des caravanes sur son terrain. Elle, elle a un souci avec l'un de ses clients qui ne paye pas ses factures. Joël PRIETZ, le conciliateur va l'aider à établir un constat d'accord. Un moyen efficace de désengorger la justice.

« Le conciliateur va pouvoir prendre en compte des éléments qui ne seraient pas forcément évoqués ou reconnus dans le cadre d'une procédure judiciaire » explique la magistrate brestoise, Martine LE QUINQUIS.



### Trois ans d'expérience juridique requis

Il manque des conciliateurs, quel profil faut-il avoir pour postuler, interroge le présentateur de France 3.

Une expérience juridique de trois ans, répond le président de l'association des conciliateurs de justice de la cour d'appel de Rennes interviewé en direct, sur le plateau. « **Et du temps disponible** ».

« **Il faut aussi se former. Le conciliateur** complète Théo LE DIOURON **doit répondre à une exigence de compétences qui garantit un service de quelque justice de qualité** ». Une exigence de compétence accompagnée par l'Ecole Nationale de la Magistrature. « **La prestigieuse ENM propose des modules pédagogiques adaptés aux besoins particuliers des conciliateurs et traitant des litiges dont ils sont régulièrement saisis** » poursuit Théo LE DIOURON.

« **La conciliation, c'est très sérieux** » enchaîne le présentateur de France 3 « **et gratuit** ».

#### Les litiges qui empoisonnent le quotidien



Quelle satisfaction en tire le conciliateur de cette de sa mission interroge alors Éric PINAULT ? « **Celle, tout simplement, d'aider les concitoyens à régler des**

**difficultés** répond Théo LE DIOURON. **Ces litiges du quotidien qui empoisonnent la vie de tout un chacun** », ajoute-t-il en énumérant quelques-uns. Des problèmes de voisinage, de haies mal taillées, de branches qui débordent, de loyers impayés, de logements dégradés...

« **Les conciliateurs sont les chevaux légers de la justice de proximité. La première marche de l'accès aux droits de quantité de personnes qui ne viendraient pas sans les conciliateurs à la justice** » assure le président des conciliateurs de Rennes.

« **Le taux de réussite est élevé témoignant de l'efficacité de la démarche autant de dossiers** » reprend le présentateur de France 3 **qui ne partent pas en procédure ce qui permet de désengorger la justice** ».

« **Certainement, mais il ne faut pas oublier** ponctue Théo LE DIOURON, **la contribution sociale irremplaçable des conciliateurs, au règlement à apaisé de quantité de ces litiges** ».

Lien pour retrouver reportage et interview de France 3 Bretagne journal du 27 mars 2018:

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/emissions/jt-1920-bretagne>